

*Questions orales*

[Traduction]

**LES PÊCHES****LA SURPÊCHE FAITE PAR LES FRANÇAIS—DEMANDE DE SANCTIONS COMMERCIALES**

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Le ministre des Transports a déclaré que le Canada ferait tout en son pouvoir pour empêcher les Français de surpêcher dans la zone contestée 3PS située au sud de Terre-Neuve. Jusqu'à maintenant, nous n'avons rien vu sinon des gestes dérisoires. Qu'est-ce que le Canada attend pour s'opposer sérieusement à la destruction par les Français de nos pêcheries atlantiques? Quand prendra-t-il des mesures qui obligeront les Français à négocier? Le gouvernement est-il disposé maintenant à amorcer l'imposition de sanctions graduées à l'égard des produits français en commençant par un produit comme l'eau minérale pour passer au besoin à des produits plus critiques?

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et Océans):** Monsieur le Président, j'ignore où le député a passé les dernières semaines. Il exige que des mesures soient prises pour résoudre un problème resté longtemps sans solution qui n'a pas été créé par le gouvernement actuel et qui découle du fait que la France estime qu'un traité signé en 1972 lui donne certains droits de pêche en eaux canadiennes. C'est ce qui a amené le gouvernement à entamer des négociations en vue d'un accord en vertu duquel la question frontalière touchant la zone au sud de Saint-Pierre-et-Miquelon serait soumise à l'arbitrage international et d'un deuxième accord visant à définir les quotas et à administrer les ententes de pêche durant la période nécessaire au règlement définitif de la question frontalière. Voilà les initiatives que prend le gouvernement.

J'aimerais savoir si le député nous propose d'interrompre tout commerce avec la France. Est-ce bien ce qu'il propose?

**LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT**

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, le gouvernement doit accorder aux pêcheries au moins autant de priorité que la France. Le ministre et le gouvernement croient-ils vraiment que les efforts piteux déployés jusqu'à maintenant suffiront à empêcher les Français de surpêcher dans la zone 3PS? Lorsqu'il se rendra à l'évidence, sera-t-il disposé à prendre des mesures plus énergiques pouvant aller jusqu'à l'imposition de sanctions visant les produits français?

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et Océans):** Monsieur le Président, donnant dans la même veine que son chef, le député propose que nous en venions au recours à la force contre la France. C'est une façon comme une autre pour un parti d'attirer l'attention et de se gagner quelques votes à l'occasion d'élections partielles, mais c'est par ailleurs tout à fait irresponsable.

\* \* \*

**LES CRIMINELS DE GUERRE****LA MODIFICATION DU CODE CRIMINEL**

**M. Bill Attewell (Don Valley-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et a trait au

rapport de la Commission Deschênes. Je félicite le gouvernement de sa détermination à régler la question, mais surtout de la délicatesse et du jugement dont le ministre a fait preuve à son égard et de la solution entièrement canadienne qu'il y a apportée.

Le ministre a déclaré que, bien que la commission ait jugé l'ampleur du problème des criminels de guerre de beaucoup moins importante que d'aucuns l'avaient laissé entendre, le gouvernement doit néanmoins s'y intéresser, même si un seul individu coupable de crimes de guerre a voulu échapper à la justice en cherchant refuge au Canada. La modification du Code criminel constitue l'étape suivante. Je voudrais que le ministre de la Justice nous dise dans quels délais nous pouvons espérer que ces modifications nous seront proposées.

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, je suis gré de sa question au député qui s'est beaucoup intéressé à cette importante affaire. Je tiens à le remercier officiellement de sa collaboration pour déterminer la réponse du gouvernement.

Le député rappelle qu'il nous reste un certain travail à faire à la Chambre des communes. Je compte accorder la priorité, dans mes services, à la présentation de modifications au Code criminel, et cela dans les plus brefs délais. Je suis ravi de la réaction favorable des partis de l'opposition et des Canadiens en général. Je sais que nous aurons la collaboration de tous pour adopter ces modifications à la Chambre le plus tôt possible.

\* \* \*

**L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE****LA SYDNEY STEEL CORPORATION—LE PROGRAMME DE MODERNISATION**

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Celui-ci n'ignore pas qu'en juillet 1984, le premier ministre s'est engagé personnellement et au nom de son parti à mener à bien la deuxième phase du programme de modernisation de la Sydney Steel. Les gens de ma région ont dû attendre une vingtaine de mois avant qu'une entente auxiliaire soit conclue avec la Nouvelle-Écosse en février 1986. Douze autres mois ont passé et tout ce que le ministre nous apprend, en mars 1987, c'est que le gouvernement doit attendre un plan d'entreprise. Pourquoi les gens de ma région devraient-ils faire confiance au gouvernement étant donné que cette affaire traîne déjà depuis trop longtemps?

● (1500)

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, les gens de la circonscription du député devraient avoir confiance dans notre gouvernement premièrement parce que nous accomplissons bien plus que ne l'a fait pendant des années le gouvernement précédent. Deuxièmement, je le répète, le gouvernement demeure déterminé à moderniser la Sysco, mais la société doit lui fournir un plan d'entreprise d'ici à la fin de mars. La réaction du gouvernement suivra immédiatement.